

LA LÉGENDE
DE
CARDINAL,
LE JEU DE LETTRES
PAS SI...
ACADÉMIQUE !

OU

Comment le jeu de cartes-lettres, né de la volonté farouche
du cardinal de Richelieu d' « enseigner » la langue française
au peuple de France, s'est retrouvé fortuitement
dans le grenier de mon grand-père.

PAR

GUILLAUME LE FLOCH.



A LOCOAL-MENDON

Chez

Jouézh!

MM. XVIII.

Avec privilège du Roy

1 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

« Or la langue est la représentation fidèle du génie des peuples, l'expression de leur caractère, la révélation de leur existence intime, leur Verbe, pour ainsi dire. » (Jules Michelet, *Histoire de France*)

Tout commence en 1633. Richelieu apprend par son secrétaire François Le Métel, abbé de Boisrobert, l'existence d'une compagnie d'hommes de lettres, le cercle Conrart, qui se retrouvent lors de réunions littéraires depuis 1629. L'idée germe alors dans l'esprit du cardinal, qui a fait de la grandeur de la France son obsession, d'une compagnie royale littéraire, c'est-à-dire d'Etat, qui s'inscrirait dans la continuité de l'institution du Collège royal en 1530, de l'ordonnance de Montpellier établissant le dépôt légal en 1537, du privilège accordé à un imprimeur pour devenir « Imprimeur du Roi » en 1538, et, enfin, de l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui avait fait du français la langue officielle en 1539, toutes œuvres qui avaient valu à François Ier le titre de *Père des Lettres*. Richelieu en serait dès lors le protecteur.

C'est ainsi que naît, en 1634, l'Académie française, dont la mission, précisée le 29 janvier 1635 par lettres patentes de Louis XIII, est de conserver et perfectionner la langue française, et dont la première tâche sera la rédaction d'un dictionnaire.

Mais Richelieu, devant l'extrême lenteur des membres de la compagnie que l'on nommait désormais les *académiciens* et surnommerait bientôt les *immortels*, et devant la défiance du peuple qui allait jusqu'à supposer que le cardinal, en fixant la langue, se préparait un prétexte pour imposer des taxes à ceux qui n'en observeraient pas les lois, a une autre idée en tête pour faire triompher sa volonté, plus rapide à mettre en œuvre et plus à même d'emporter l'adhésion de tous : un jeu !

Il se souvient de Louis XIII, en 1628, qui « s'amuse à jouer à l'oye » pendant le siège de La Rochelle. Il s'en souvient encore lui racontant avoir assisté, enfant, aux parties de tarot passionnées que disputait son père Henri IV. Tarot dont les règles sont imprimées en 1637, l'année même où Daniel Martin, dans son *Parlement nouveau ou Centurie interlinéaire de devis facetieusement sérieux et sérieusement facetieux*, insiste sur le plaisir de la réflexion que procure le jeu. En 1640, un Jeu de la grammaire latine voit le jour. C'est l'exemple à suivre : créer un jeu de cartes spéciales pour « enseigner » la langue française.



2 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

Il charge aussitôt l'académicien Jean Desmarets de Saint-Sorlin, son protégé et premier chancelier de l'Académie française, et le graveur florentin Stefano Della Bella, qui venait de s'installer à Paris après qu'il lui eut commandé des gravures du siège et de la prise d'Arras, de réaliser le premier jeu de cartes-lettres pour permettre aux Français de jouer avec les mots de leur langue belle. De cette collaboration naîtra au début de l'année 1642, quelques mois seulement avant la mort de Richelieu, « *Cardinal, le jeu de lettres pas si... académique !* » 123 cartes, composées de majuscules et de minuscules, à partir desquelles les auteurs ont imaginé moult manières de jouer. Après la démonstration épique faite par quelques habitués des tables de jeu parisiennes, Richelieu, enthousiaste, se serait écrié, pastichant Henri IV et sa fameuse poule au pot : « Je veux que chaque Français du royaume puisse jouer à *Cardinal* le dimanche ! »

Mais pourquoi *Cardinal* ? D'abord et de toute évidence, en hommage à « l'Homme rouge », initiateur du projet et qui figure comme emblème du jeu portant, dans une position hiératique, les deux symboles de la défense de la langue française : l'épée et le jeu-dictionnaire ; ensuite et en toute logique, en raison de la couleur dominante du jeu, le rouge, que l'on retrouve dévolu aux lettres majuscules (associé, comme il se doit, au bleu roy pour les lettres minuscules), mais aussi au dos des cartes, en « couverture » de la boîte, etc. ; en référence, également, aux quatre points cardinaux où se trouve représentée chaque lettre de l'alphabet et qui symbolisent les quatre joueurs pouvant s'attabler et ainsi nommés : le *Méridional*, le *Ponantais*, le *Septentrional* et le *Levantin* ; en parallèle aussi aux vertus cardinales de la doctrine morale chrétienne, forcément chères à l'ecclésiastique, et qui sont pour le jeu : l'amour des lettres, des mots, de la langue française, les capacités de réflexion, d'analyse, de rapidité, de stratégie, de patience et autres, le respect des règles et de l'esprit du jeu, le sens de l'humour et la bonne humeur ; en rappel, enfin, d'une première version du jeu, jugée inappropriée, pour ne pas dire hétérodoxe, par Richelieu, homme d'Eglise pour qui, à l'encontre de Montaigne et à l'instar de Descartes qui défendra cette thèse quelques années plus tard dans sa *Lettre du 23 novembre 1646 au marquis de Newcastle*, « le langage est le propre de l'homme » et ne saurait être illustré par des animaux, qui plus est des oiseaux, des poissons, des papillons et des coléoptères (!), dussent-ils, pour chaque spécimen représenté sur la lettre C, s'appeler... cardinal !

3 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

A noter, pour être exhaustif, que la typographie spécialement créée pour le nom, avec son C reconnaissable entre tous, fut baptisée tout simplement « cardinal ».

L'idée lumineuse avant l'heure de Richelieu de « mettre dans un simple paquet de cartes tous les mots de la langue française », en attendant la publication du *Dictionnaire* de son Académie à laquelle il n'assisterait finalement pas de son vivant car ne devant voir le jour qu'en 1694 !, avait donc trouvé son couronnement. Mais... n'allait pas lui survivre.

A sa mort, le 4 décembre 1642, son successeur en tant que principal ministre d'Etat, le cardinal Mazarin, ne lui succéda pourtant pas comme protecteur de l'Académie française, les immortels choisissant le chancelier Séguier, lequel avait scellé les lettres patentes le 4 décembre 1634, pour la raison que Mazarin, d'origine italienne, ne parlait pas assez bien le français !

L'homme de pouvoir éprouva dès ce jour un profond sentiment de jalousie à l'endroit de son prédécesseur, dont la personnalité avait dominé le règne de Louis XIII, après pourtant en avoir été l'un des plus proches collaborateurs, surtout pour ses idées sur la langue française que l'Académie devait « rendre pure » et que *Cardinal* devait répandre dans tout le royaume dont il avait désormais, lui l'Italien au fort accent, le destin en main.

Mazarin profite de la rapide disparition de Louis XIII quelques mois seulement après Richelieu (le 14 mai 1643) pour asseoir son pouvoir auprès du jeune héritier Louis XIV en obtenant le soutien de la régente, Anne d'Autriche, et ainsi assouvir plus facilement sa vengeance. Ne pouvant toutefois s'en prendre directement aux « 40 sommités qui dorment sous la Coupole » selon ses mots, il décide de toucher la compagnie au cœur même de sa raison d'être.

Il fait appel à César-Pierre Richelet, grammairien et lexicographe, pour rédiger, dans le plus grand secret, un dictionnaire de la langue française, afin de concurrencer et même devancer celui de l'institution honnie. Ce sera chose faite avec la publication à Amsterdam du *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes, avec les termes les plus communs des arts et des sciences : le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française*, mais

4 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

seulement en 1680, soit 19 ans après la disparition du grand homme.

Aubaine, et deux précautions valant mieux qu'une, en 1650, un autre lexicographe, et homme d'Eglise de surcroît, Antoine Furetière, singulièrement agacé par la lenteur de l'avancement des travaux du *Dictionnaire de l'Académie française*, ainsi que par l'absence de prise en compte des termes scientifiques, techniques et artistiques, sollicite un privilège pour publier son propre *Dictionnaire*, privilège qu'il obtient, mais dont il ne jouira pas de son vivant, son *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* n'étant publié à Genève que deux ans après sa mort, en 1690. Ironie du sort, ce même Antoine Furetière sera élu membre de l'Académie française en 1662 (quoique exclu en 1685 pour avoir publié l'année précédente un extrait de son *Dictionnaire* !), quelques mois seulement après la disparition de celui qui en avait fait, contre cette engeance, l'un des instruments de sa vengeance, qui décidément est un plat qui se mange froid !

Le privilège d'impression du *Dictionnaire* que L'Académie française avait pourtant reçu en 1674, grâce à Colbert, n'avait donc pas pesé lourd face au machiavélisme de Mazarin...

Mais ce dernier n'allait pas s'arrêter là !

Parallèlement, il s'applique en effet à faire disparaître de la circulation et des mémoires l'autre création phare de son ancien « maître », *Cardinal*.

Il commence par faire cesser l'impression et saisir tous les exemplaires du jeu à l'Imprimerie royale, dont le créateur en 1640, dans le but de « multiplier les belles publications utile à la gloire du roi », n'était encore une fois autre que... Richelieu ; il les fait ensuite détruire par le feu, prétextant un autodafé prononcé, sur recommandation expresse du pape Urbain VIII, par l'Inquisition romaine, dont le dernier « fait d'armes » remontait déjà à 1633 et la condamnation des thèses de Galilée, craignant qu'à terme le Français ne se répande et ne supplante le Latin comme langue religieuse dans les paroisses du royaume de France, fils aîné de la sainte Eglise.

Il demande à la même époque, pour remplacer *Cardinal*, au duo de créateurs originel, Jean Desmarets de Saint-Sorlin et Stefano



5 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

Della Bella, d'imaginer des jeux de cartes pédagogiques pour enseigner l'histoire, la géographie et les fables. Ce sera chose faite dès 1644 avec *Les Jeux de cartes des roys de France, des reines renommées, de la géographie, et des fables* dédiés au jeune Louis XIV, mais qui resteront relativement confidentiels.

Il fait également supprimer des rééditions de 1643 et 1657 du roman de Charles Sorel, *La Maison des Jeux*, dont la première édition datait de 1642, peu de temps avant la mort de Richelieu, et qui compilait des jeux d'esprit, tous les passages relatifs à *Cardinal* et notamment celui racontant par le menu détail le galop d'essai « endiablé » auquel l'auteur avait lui-même assisté, convié par le grand homme, avec un œil particulièrement intéressé.

De la même manière, il veille à ce que le jeu ne soit pas répertorié dans le premier manuel de règles de jeux aux côtés du jeu du piquet, du jeu du hoc et du jeu de la guerre, publié en 1654 sous le nom de *La Maison académique contenant un recueil general de tous les jeux divertissans pour se rejouyr agreablement dans les bonnes companies, par le sieur D.L.M. [de La Marinière]*.

Il n'aura toutefois pas pu s'opposer, deux ans plus tôt, à la publication par Paul Pellisson, afin de la rendre populaire, de *l'Histoire de l'Académie française*.

Mais ses habiles manœuvres et son intelligence politique auront malgré tout et tous permis au natif de Pescina, dans les Abruzzes, de se faire un nom dans l'histoire de France. Il ne profitera pourtant guère de son pouvoir si chèrement acquis, la Camarde ayant décidé de le faucher moins de vingt ans après son accession.

A propos de sa mort, on raconte, alors qu'il affrontait la vieillesse et la maladie, qu'elle aurait été précipitée par un cauchemar qu'il aurait fait quelques jours plus tôt, hantée que fut sa nuit par la visite conjointe de trois des plus illustres tenants de la langue française : celui qui fut, durant la Fronde, l'un des plus féroces auteurs de mazarinades, Scarron ; celui qui devait bientôt élever la fable au rang de genre littéraire français par excellence, La Fontaine ; enfin, celui que le XVIIIème siècle allait ériger en porte-drapeau de la langue française, Molière. Tous trois lui faisant le récit mot pour mot de ce qu'ils se proposaient de présenter pour les prochains divertissements du Roi.

6 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

Pour Scarron, une mazarinade, comme au bon vieux temps :

« Non content de remplacer l'un,
N'a pourtant que le titre en bien,
Voilà qu'il fait supprimer l'autre
Avant qu'on ne le fasse nôtre.
C'est chose vraiment peu banale
Que de s'en prendre à Cardinal ! »

Pour La Fontaine, une fable, comme de bien entendu : *La Partie de Cardinal* dont la morale initiale, une fois n'est pas coutume, disait :

« Martel en tête et Jeanne en bouche,
Soyons honnêtes et soyons Francs,
Il n'est qu'un Cardinal et rouge
Pour conserver notre haut rang ! »
[...]

Pour Molière, une comédie-ballet, comme de bon aloi : *Les Fâcheux*, dans laquelle il décrit une partie de... *Cardinal* ! Extrait :

Acte II, scène 2
Alcippe (à Eraste)
[...]

« Console-moi, Marquis, d'une étrange partie,
Qu'à Cardinal perdis, hier, contre un Saint-Bouvain,
A qui je donnerais quinze points, et la main.
C'est un coup enragé, qui depuis hier m'accable,
Et qui ferait donner tous les joueurs au diable ;
Un coup assurément à se pendre en public. »
[...]

Quel scandale s'eût été ! Mais il n'en fut évidemment rien : Scarron avait déjà rédigé son épitaphe en 1660, et la Fontaine ne devait publier son premier recueil de fables qu'en 1668 ! Quant à Molière, il donna bien une représentation des *Fâcheux* le 17 août de cette année 1661, mais la partie décrite à l'Acte II, scène 2 était celle du jeu de Piquet et non de *Cardinal* dont l'auteur ignorait l'éphémère existence passée ; et puis, le 19 mars précédent, Giulio Raimondo Mazarino avait de toute façon rejoint ses ancêtres, prononçant, dans un dernier souffle délirant, ce mot qui fit dire à un médecin qui tentait de le calmer « *Mais, votre Eminence, le Cardinal n'est plus depuis longtemps...* », ce à quoi

7 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

un autre médecin aurait ajouté « ... *Et ne sera plus dans pas longtemps...* »

Ce qu'il devait ignorer jusqu'à ce jour funeste, c'est que l'exemplaire originel de ce jeu qu'il voulait « rayer de la carte » avait échappé à sa vindicte ! Jean Desmarets de Saint-Sorlin, encore lui, l'avait récupéré après la disparition de Richelieu et caché parmi les archives de l'Académie.

Académie qui finira, malgré les efforts de Mazarin, par sortir son fameux *Dictionnaire* en 1694, année même de la naissance d'un autre grand serviteur de la langue française et futur membre éminent de la Compagnie, Voltaire. L'Histoire est cruelle, même avec ses grands hommes, surtout avec ses grands hommes.

Un siècle passe...

L'illustre maison du Quai Conti s'est fait une place au soleil tandis que *Cardinal* est tombé aux oubliettes.

Mais un vent de Terreur souffle sur la capitale en cette année 1794. Le 24 juillet, les biens de l'Académie sont confisqués. Le 5 août de l'année précédente, lors de la dernière réunion de la Compagnie, à laquelle seulement quatre membres étaient présents; son directeur, l'abbé Morellet, en avait récupéré, au péril de sa vie, l'acte de fondation et les archives pour les garder chez lui. Cette fois, pourtant, elles semblent bien vouées à partir en fumée : un feu a été allumé non loin de son domicile pour brûler tout document jugé antirévolutionnaire. Mais l'encyclopédiste, que son ami Voltaire, en raison de son esprit mordant, avait surnommé « l'Abbé Mords-les », n'est pas homme à abandonner, qui plus est une juste cause. Il raconte, dans *Mémoires de l'abbé Morellet, de l'Académie française, sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution* (1821), comment il réussit à sauver les précieux documents.

[...] *Alors que je m'apprête à voler la charrette où la mémoire de 160 ans d'existence de l'Institution avait été jetée pour être conduite au bûcher et détruite en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, un soldat qui avait remarqué mon manège s'interpose. Après inspection du chargement, il me demande : « Combien es-tu prêt à payer, l'abbé, pour que je te laisse emporter ta vieille papperasse ? » Désespéré, je lui propose de donner tous mes bénéfices à la Révolution -ce qui me réduira, pour*

8 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

supplémenter mes ressources, à traduire des voyages et des romans anglais jusqu'en 1803, année où Bonaparte, Premier consul, décide, par arrêté du 3 pluviôse de l'an XI (23 janvier), de restaurer les anciennes académies, mais simplement comme divisions du jeune Institut de France qui n'avait même pas encore atteint sa majorité.

Pourtant satisfait de ma réponse, le soldat me demande encore : « Et pour moi, qu'as-tu à offrir ? » Je réfléchis, puis me mets à fouiller fébrilement dessous les livres inestimables et en sort... l'exemplaire originel de *Cardinal*. « Qu'est-ce que c'est que ça ?, grogne-t-il, intrigué et méfiant. Un jeu de cartes ? C'est à ça que vous passez vos journées sous votre Coupole ? C'est un vrai tripot, ma parole !? Ah ah ah !... Allez, je suis bon prince, je vais vous préserver de cette tentation du Diable en l'acceptant comme petit cadeau. Rassurez-vous, l'abbé, je saurai en faire bon usage ! Ah ah ah !... Allez, hue ! » Et le soldat de mettre une grande tape sur l'arrière-train du cheval qui m'entraîne aussitôt, moi et mes chères archives, loin de la barbarie des Révolutionnaires.

J'avais sacrifié le souvenir de Cardinal pour sauver la mémoire de l'Académie. Ce qu'il advint du jeu, je l'ignore. [...]

Pour le savoir, il suffit de suivre la trace du soldat républicain, envoyé, peu de temps après ces événements, en Bretagne, pour combattre la Chouannerie et anéantir la contre-révolution.

Il participe, au début de l'année 1797, à la traque de Georges Cadoudal, commandant en chef de l'armée catholique et royale du Morbihan, sur l'île du Bonheur, lieu de son refuge après qu'il eut quitté son logis de Vannes où il était assigné à résidence.

Le Bleu -c'est ainsi qu'étaient nommés les Républicains- est tué par un Blanc -comme étaient surnommés les Royalistes- lors d'une embuscade au lieu-dit de La Forest en Locoal, qui le dépouille du peu de biens qu'il porte sur lui, dont... l'antique paquet de cartes.

Puis la trace de *Cardinal* se perd...

Plus de deux siècles s'écoulaient avant que quelqu'un ne retrouve le jeu dans le grenier d'une ancienne ferme du bourg de Locoal. Rien d'étonnant quand on sait que les Chouans étaient pour la plupart de jeunes paysans qui avaient pris les armes pour défendre Dieu et le Roi.

9 LA LÉGENDE DE CARDINAL.

Cette ancienne ferme, c'est celle de mon grand-père, Ange Le Floch.

J'aime à imaginer que c'est un de mes ancêtres qui a récupéré cet objet unique sur le cadavre de son ennemi, et qui l'a soigneusement conservé, ainsi que ses descendants, afin que je le découvre et en fasse bon usage.

Il m'appartient donc, aujourd'hui, de faire renaître *Cardinal* de ses cendres.

Et par la même occasion de faire honneur à mon nom : l'écuyer (Le Floch) attaché au service d'une noble dame, la Langue française, et sa volonté de la protéger (Guillaume).

Tels les mousquetaires attachés à la personne du cardinal, je ne veux m'escrimer qu'à défendre cette juste cause à travers *Cardinal*, d'où ma devise « Jeux pour tous, tous pour Joueizh ! » Mais ici, point de rapière, point de mousquet. Je n'ai comme armes que la plume et les cartes, mais les mots qui en sortent sont mille fois plus acérés et tonitruants...

La langue française est mon cheval de bataille,
Aussi vrai que je m'appelle pourtant Le Floch.
Et si vous pensez que je ne suis pas de taille,
Je vous donne raison, car je serai d'estoc !

